Décision 14-DCC-50 du 02 avril 2014

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Direct 8, Direct Star, Direct Productions, Direct Digital et Bolloré Intermédia par Vivendi SA et Groupe Canal Plus

Posted on: 07 mai 2014 | Secteurs :

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Vivendi et Groupe Canal Plus
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Direct 8, Direct Star, Direct Productions, Direct Digital et Bolloré Intermedia

Lire

le texte intégral de la décision
1.39 Mo

les engagements
540.96 Ko

le communiqué de presse